



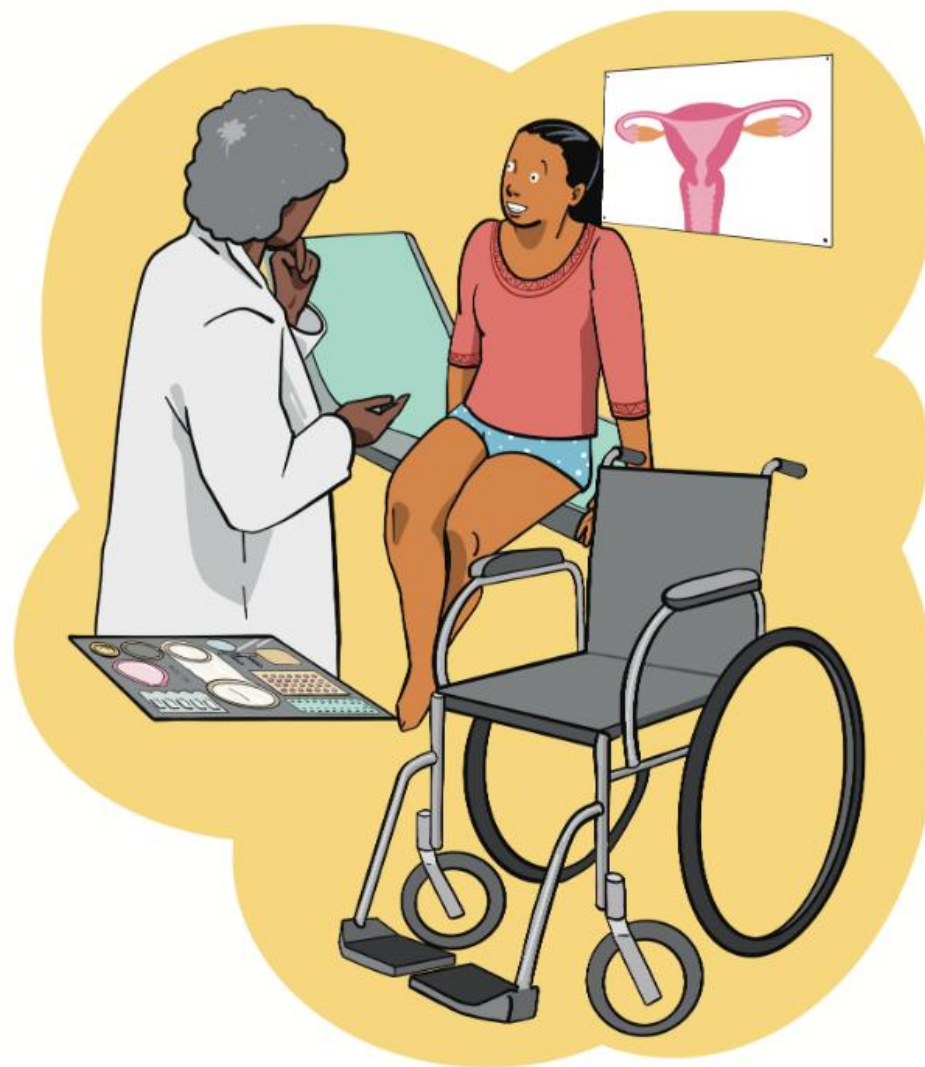
HANDIGYNECO EN GUYANE

GroupeSOS
Solidarités



09/07/2026

- **Genèse du dispositif**
- **Le déploiement en Guyane**





GENESE DU DISPOSITIF

ENJEUX DE SANTE ET FONCTIONNEMENT



Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap

Constats :

- Manque d'accessibilité des locaux
- Matériel pas toujours adapté
- Faible disponibilité des professionnels
- Difficultés de communication liées au manque de moyens et de temps
- **Expression des besoins parfois difficile**
- **Temps de consultation plus longs**
- **Population défavorisée sur le plan socio-économique**
- **Les femmes en situation de handicap subissent plus de VSS**

=> **34% des femmes de 20 à 59 accueillies en ESMS ont bénéficié d'un suivi gynécologique dans les 12 derniers mois (77% en population générale) - IRDES 2016**

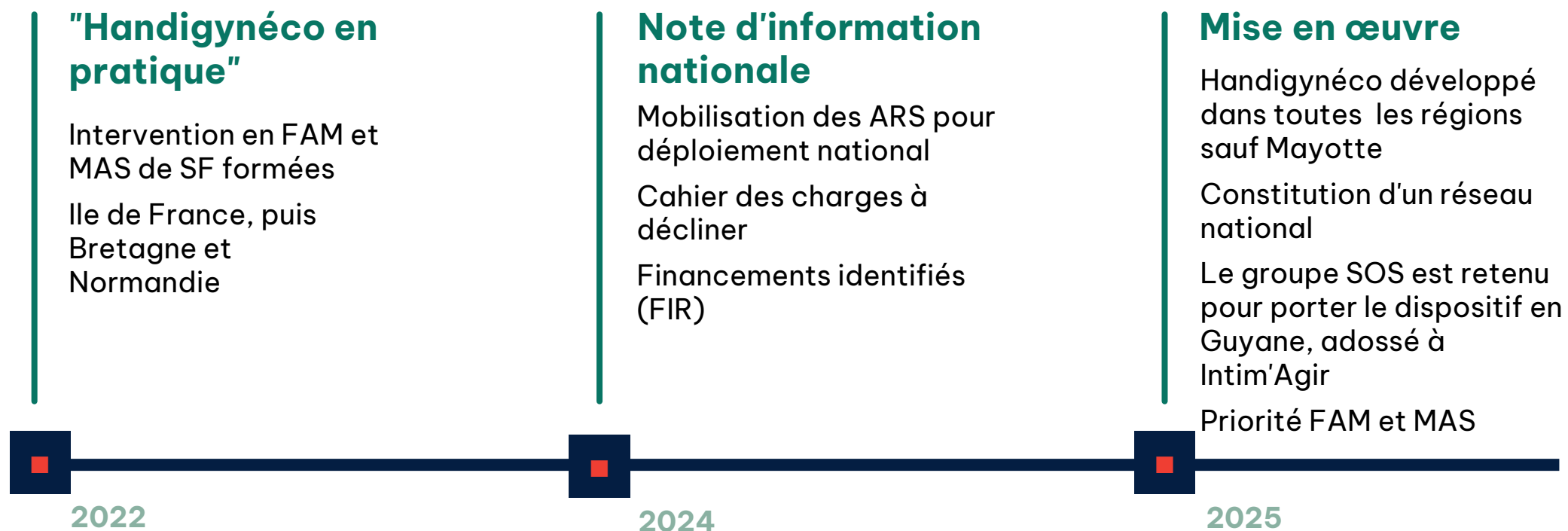
En IDF, 26% des femmes en FAM/MAS n'avaient jamais eu de frottis, 86% jamais de mammographie - 2017

Enjeu national :

- **Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030**
" **Garantir à chacun une vie sexuelle autonome, satisfaisante et sans danger, ainsi que le respect de ses droits en la matière**"
 - Information, promotion, formation pour tous les milieux et à toutes les étapes de la vie
 - Accroître l'offre et la rendre plus accessible et plus lisible
 - Proximité des modes d'action et adaptation aux spécificités

Favoriser l'accès à la prévention, au dépistage et aux soins courants gynécologiques des femmes accueillies en FAM et MAS ainsi que la sensibilisation de tous les usagers et les professionnels de ces établissements à la vie affective et sexuelle

Généralisation d'une expérimentation

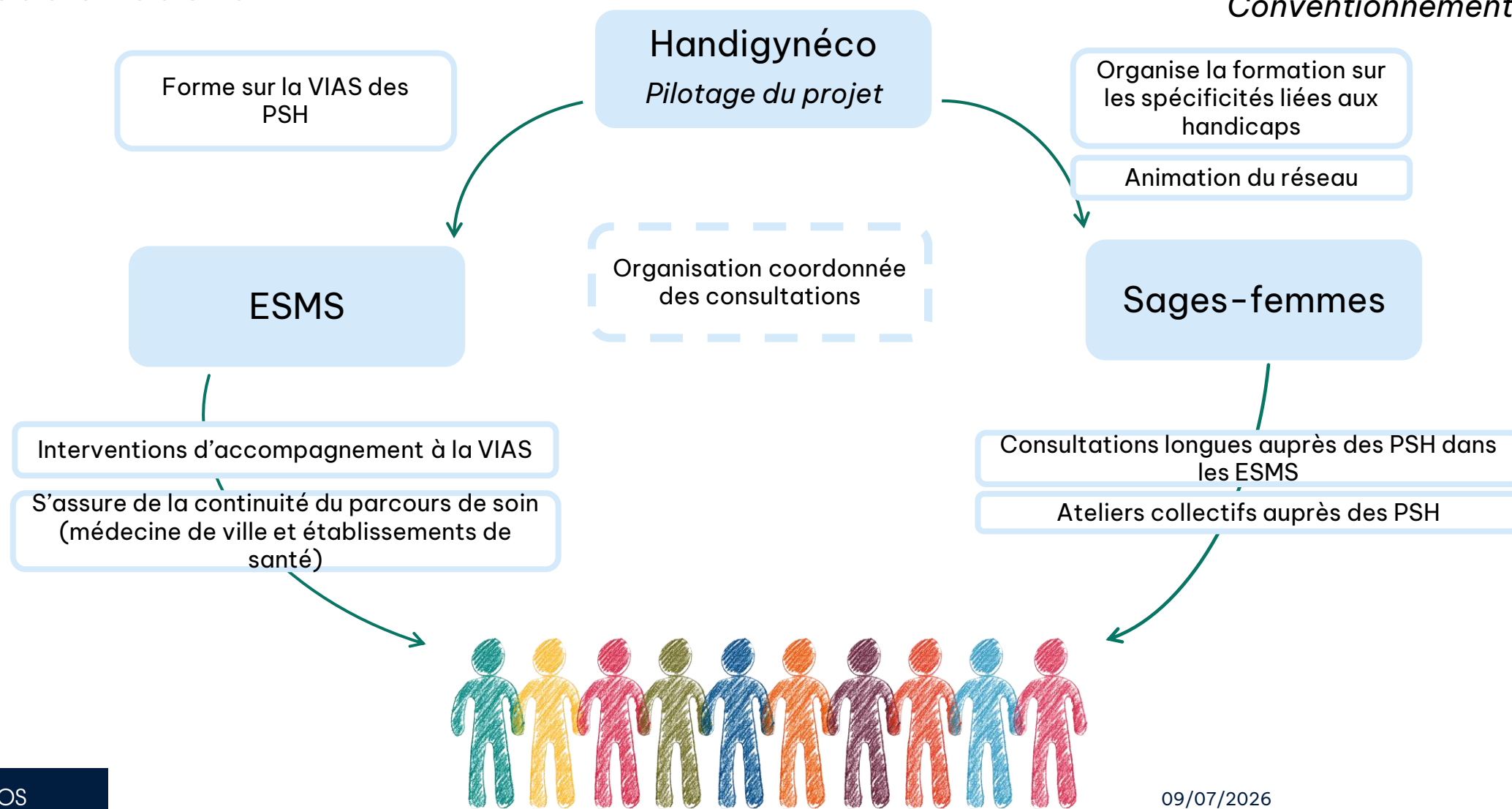


Fonctionnement d'Handigynéco

Modèle national

VIAS : Vie Intime Affective et Sexuelle
PSH : Personne en situation de handicap
ESMS : Etablissement Social ou Médico-social

Conventionnement ARS/SS



Les conditions de réussite

La sensibilisation, l'information et la formation

- **Pour les professionnels des ESMS**
 - **Sur la Vie intime affective et sexuelle** : définitions partagées, travailler sur les représentations, socle de connaissances communes
- **Pour les sages-femmes**
 - **Sur les spécificités liées au handicap** : pouvoir accompagner et accueillir en consultation en étant à l'aise

Le conventionnement

- **Entre Handigynéco et les sages-femmes** : modalités de formation sur le handicap, de rémunération, de coordination des consultations
- **Entre Handigynéco et les ESMS** : modalités de formation sur la VIAS, de coordination et d'accueil des consultations

La coordination

- Animation du réseau d'ESMS et de sages-femmes, organisation des formations, suivi du planning des consultations

Importance du lien avec les CVS

Les engagements réciproques

Contenu des conventions

Pour les ESMS

- Accueillir une SF
- Nommer un référent
- Mettre à disposition un local
- Obtenir si besoin le consentement du/des responsables légaux des personnes reçues en consultation
- Mettre à disposition de la SF le dossier médical des personnes et communiquer les infos nécessaires au suivi
- Préparer et faciliter les interventions de la SF
- Définir les groupes pour les interventions collectives

Pour les sages-femmes

- Suivre la formation dans sa globalité
- Réaliser à minima 1 CS° par an par personne identifiée en ESMS pendant la durée de la convention, et assurer les ateliers convenus
- Collaborer avec les professionnels de santé des ESMS dans une logique de gradation des soins
- Fournir le CR de CS° pour alimenter le dossier médical
- Déclarer à Handigynéco les interventions réalisées
- Informer des éventuels événements indésirables ou difficultés
- Communiquer chaque année une attestation de responsabilité civile

Pour Handigynéco

- Mettre en relation SF et ESMS
- Organiser une rencontre préalable entre SF et ESMS
- Orienter et conseiller en cas de situation particulière
- Organiser la formation des sages-femmes
 - donner à la sage-femme tous les moyens nécessaires à la déclaration des interventions menées
- Régler à la SF le montant dû pour ses interventions
- accompagner la sage-femme dans le développement de sa pratique professionnelle

LE DÉPLOIEMENT EN GUYANE

SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES ET PERSPECTIVES

Focus sur les spécificités en Guyane

Spécificités liées au handicap

- **Offre médico-sociale**
 - Retard dans le repérage et le diagnostic (cf PRS)
 - **Déficit de l'offre**
 - 4,1 places pour 1000 adultes (10,5 en France)
 - 102 places en MAS
 - 50 places d'accueil temporaire à SLM
 - Offre diversifiée hors hébergement
 - SAMSAH (110), SAVS (40), Plateforme Rétablissement (35)
- **Accessibilité des services**
 - Quid de l'ouest Guyanais ?
 - SESSAD, IME... > 15-20 ans ?

Spécificités liées à l'offre de soins et à la VIAS

- **Comportements et risques spécifiques (cf Stratégie régionale Santé Sexuelle)**
 - Entrée dans la vie sexuelle plus précoce (15,6 contre 17,5)
 - Circulation du VIH plus importante
 - Grossesses précoces 7 fois + élevé qu'en hexagone ; recours à l'IVG 4 fois + important chez les mineures
 - 30% des guyanaises ont déclaré ne pas vouloir leur premier rapport sexuel (17% en Hexa)
 - Faible utilisation des contraceptifs longue durée (pilules et stérilet)
- **Enquête VSS aux urgences : résultats non publiés**
 - 1 femme sur 3 à 4 de 18 à 34 ans est victime de violence
- **Enjeu de formation des professionnels à la VIAS (ID Santé 2021)**

Bilan auprès des ESMS

- **50 sages femmes libérales déclarées à la CPAM en 2024**

Retours des structures

- 33 femmes en ESMS avec hébergement médicalisé
- La plupart des ESMS mettent en place un suivi gynécologique si besoin > pas de dépistage systématique
- Peu de sensibilisation à la VIAS globalement
- **Cibler les jeunes adultes en situation de handicap et les SAMSAH**